

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA,

A 2018- JJJJ7

Objet : Liste des candidats pour l'élection des représentants du personnel au Comité Technique

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux Comités Techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu le décret n° 2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté NOR PRMG1814149A du 4 juin 2018 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale au 6 décembre 2018 ;

Vu l'arrêté n° 2018-929 du 19 septembre 2018 fixant le calendrier électoral de l'élection des représentants du personnel au Comité Technique du SDIS du Jura ;

Vu la note de service n° 18-2018 du 17 juillet 2018 relative à l'élection des représentants du personnel au Comité Technique du SDIS du Jura ;

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}</u>: Les listes de candidats pour l'élection des représentants du personnel au Comité Technique du SDIS du Jura du 6 décembre 2018, reconnues recevables, sont les suivantes :

Liste 1 présentée par : AVENIR SECOURS 39 - CFE-CGC

	Genre	Nom	Prénom	Grade	Affectation
1	Н	RUPANI	Yannick	Lieutenant de 1 ^{ere} classe	C.S.P. Champagnole
2	Н	BERGERET	Jean-Christophe	Directeur	Direction
3	Н	FREDY	Damien	Commandant	Direction
4	Н	DAVIOT	Vincent	Lieutenant de 1 ^{ere} classe	Direction
5	F	CARRON	Annabelle	Médecin de classe normale	Direction
6	Н	GHINI	Yvan	Lieutenant de 2 ^{eme} classe	C.S.P Champagnole
7	Н	GUYON	Jérôme	Capitaine	C.S.P. Grand Dole
8	Н	VINCENT	Fabien	Lieutenant de 1 ^{ere} classe	Direction
9	Н	FENIET	Sylvain	Lieutenant de 1 ^{ere} classe	C.S.P. Lons-le-Saunier
10	F	ROUFFIAC	Noémie	Attaché	Direction

Liste 2 présentée par : SNSPP - PATS du Jura

	Genre	Nom	Prénom	Grade	Affectation
1	F	BOUBE-	Valérie	Attaché	Direction
		MARINESQUE			
2	Н	GRILLOT	Olivier	Adjudant	C.I.S. Arbois
3	Н	GELEY	Sébastien	Adjudant	Direction
4	F	WAUQUIER	Nadia	Adjoint adm. Ppl. de 1 ^{ere} cl.	C.S.P. Champagnole
5	Н	TISSOT	Thierry	Adjudant	Direction
6	F	MAUBLANC	Sylvie	Adjudant	Direction
7	F	POICHOT	Frédérique	Rédacteur	Direction
8	Н	TOUILLIER	Franck	Sergent	C.S.P. Lons-le-Saunier

9	Н	CART-LAMY	Raphaël	Sergent	C.S.P. Grand Dole
10	Н	ROLET	Vincent	Adjudant	C.S.P. Lons-le-Saunier
11	Н	BOURBON	Nicolas	Adjudant	C.S.P. Saint-Claude
12	Н	BAILLY	Olivier	Adjoint administratif	Direction
13	Н	BULLY	Hervé	Adjudant	C.S.P. Longle Saurier
14	Н	JEANCLER	Vincent	Adjoint adm. Ppl de 1 ^{ere} cl.	Direction
15	Н	LECOINTE	Cyril	Sergent	C.S.P. Grand Dole
16	F	ZINDY-KELLER	Pascaline	Adjoint adm. Ppl. de 1 ^{ere} cl.	Direction
17	Н	CHARRIERE	Vincent	Sergent	C.S.P. Lons-le-Saunier
18	Н	WAUQUIER	Frédéric	Sergent	Direction
19	Н	PESTKA	Jérôme	Sergent	C.S.P. Grand Dole
20	Н	VADANT	Alexandre	Technicien Ppl de 2 ^{eme} cl.	Direction

Liste 3 présentée par : SPA SDIS 39 CFTC

	Genre	Nom	Prénom	Grade	Affectation
1	н	BUNOD	Ferjeux	Sergent	C.S.P. Lons-le-Saunier
2	F	VALLET	Mireille	Rédacteur Ppl de 2 ^{eme} cl.	Direction
3	Н	RIGAUD	Franck	Adjudant	Direction
4	F	PROST	Marie-Noëlle	Adjoint adm Ppl de 2 ^{eme} cl.	Direction
5	Н	TOURNIER	Jean-Maurice	Sergent	C.S.P. Lons-le-Saunier
6	Н	MOUGIN	Lionel	Adjudant	C.S.P Grand Dole
7	Н	VIONNET	Franck	Sergent	C.S.P. Champagnole
8	Н	POURTIER	Christophe	Adjudant	C.S.P. Champagnole
9	Н	DECKMIN	Wilfried	Sergent	Direction
10	Н	BOURNY	Julian	Caporal	C.S.P. Lons-le-Saunier
11	Н	SMET	Flavien	Caporal-chef	C.S.P. Lons-le-Saunier
12	Н	BERTHET	Olivier	Adjoint administratif	Direction

<u>Article 2</u>: Cet arrêté est affiché à la Direction Départementale et dans les CIS de CHAMPAGNOLE, ARBOIS, SALINS-LES-BAINS, LONS-LE-SAUNIER, SAINT-CLAUDE, et du GRAND DOLE au plus tard le 27 octobre.

Article 3: Si un fait motivant l'inéligibilité d'un candidat intervient après la date limite de dépôts des listes, soit le 25 octobre 2018 à 17 heures au plus tard, le candidat inéligible peut-être remplacé jusqu'au quinzième jour précédant la date du scrutin. Les rectifications apportées sont affichées immédiatement.

<u>Article 4</u>: Conformément au dernier alinéa de l'article 9 bis de la loi du 13 juillet 1983 susvisée, les contestations sur la recevabilité des candidatures déposées sont portées devant le tribunal administratif de BESANCON dans les trois jours qui suivent la date limite du dépôt des candidatures. Le tribunal administratif statue dans les quinze jours qui suivent le dépôt de la requête. L'appel n'est pas suspensif.

<u>Article 5</u>: Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS du Jura.

Fait à MONTMOROT, le

25 OCT. 2018

